

Changer de système de chauffage

Les derniers équipements gaz et coups de pouce financiers



- **Energie performante, moderne, économique, et de plus en plus écologique** : le gaz présente de nombreux atouts pour réussir sa rénovation énergétique.
- **Chaudières connectées, PAC hybride gaz, mix solaire gaz** : trois solutions pour les particuliers et notamment ceux qui souhaitent sortir du fioul sereinement.
- **Focus sur l'association gagnante de la chaudière gaz et de la PAC électrique** : la pompe à chaleur hybride gaz, un équipement en faveur de la transition écologique

Dès le 1^{er} janvier 2022, il ne devrait plus être possible⁽¹⁾ d'installer ou de remplacer des chaudières au fioul ou au charbon en France. Le passage du fioul au gaz quand le réseau de gaz est à proximité, est une solution privilégiée par les Français compte-tenu de la simplicité de la conversion et des économies envisageables. Les solutions gaz sont aussi performantes dans le cadre de rénovations.

Principal distributeur de gaz dans l'Hexagone, GRDF s'appuie sur un réseau de plus de 200 000 kilomètres qui alimente chaque jour plus de 11 millions de clients, quel que soit leur fournisseur. Parmi les 3,3 millions de maisons chauffées au fioul, on estime à environ 800 000 le nombre de maisons raccordables au réseau de distribution de gaz.

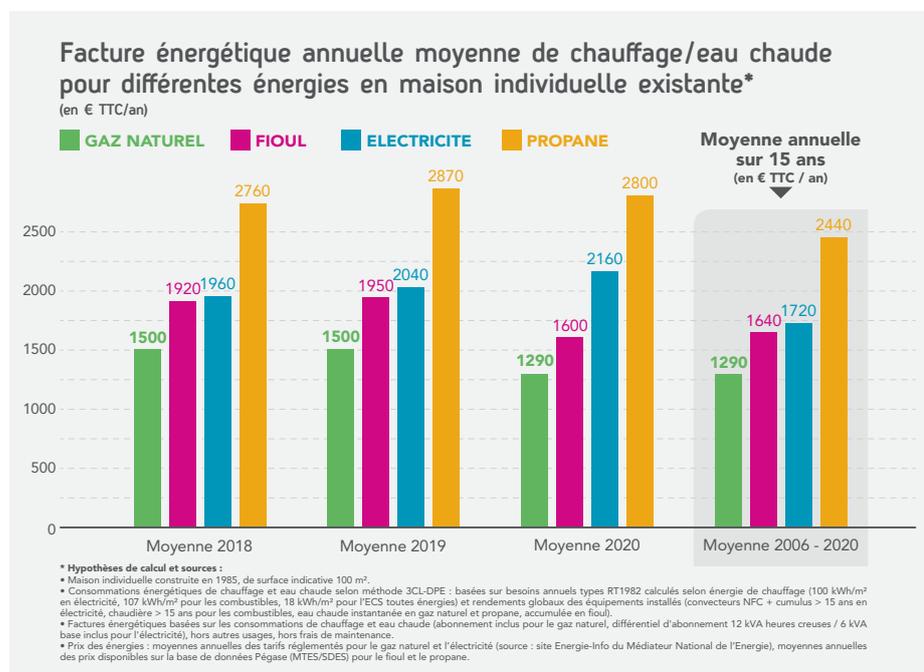
POURQUOI CHOISIR LE GAZ ?

Pratique, compétitif dans la durée, de plus en plus renouvelable avec l'essor du gaz vert, le gaz est une énergie d'avenir pour se chauffer, avoir de l'eau chaude et cuisiner.

› Une énergie moins chère...

Depuis 15 ans, les utilisateurs de gaz de réseau en France ont pu bénéficier d'une énergie compétitive : la facture annuelle de gaz naturel a été en moyenne de 20 % à près de 50 % moins chère que celle des principales autres énergies de chauffage.

Le renforcement de l'isolation ou le remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à très haute performance énergétique sont également un moyen de diminuer très significativement la facture de gaz.



› ...et de plus en plus verte

Le gaz est une énergie de plus en plus respectueuse de l'environnement, avec notamment l'essor du gaz vert, un gaz 100 % renouvelable produit localement à partir de déchets organiques. Ces déchets sont valorisés pour produire une énergie renouvelable, locale et stockable et contribuent ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le gaz vert est déjà une réalité et circule dans les réseaux de gaz, sur tout le territoire français : **278 sites⁽²⁾ de méthanisation injectent du biométhane dans les réseaux gaziers dont 198 sites⁽²⁾ raccordés au réseau de distribution exploité par GRDF.** La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe un objectif de 10 % de gaz renouvelable dans les réseaux d'ici 2030. Au regard de la dynamique territoriale, la filière estime qu'il est possible d'aller au-delà de ces 10 %.

› Des équipements modernes et performants

En rénovation comme en construction neuve, plusieurs solutions coexistent pour répondre à tous les besoins : Chaudière connectée, pompe à chaleur hybride et mix solaire / gaz

⁽¹⁾ Cf. *Projet de décret « relatif à l'interdiction d'installer des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire consommant principalement des combustibles à haut niveau d'émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments à usage d'habitation ou à usage professionnel ».* / ⁽²⁾ (juillet 2021)

1 LA CHAUDIÈRE GAZ CONNECTÉE : OPTIMISER SON CHAUFFAGE DEPUIS SON SMARTPHONE

Gestion des scénarios de chauffage, ergonomie simplifiée et maintenance prédictive : la chaudière gaz à condensation à très haute performance énergétique (THPE) est désormais connectée. En plus de réaliser **entre 20 % et 30 % d'économies** par rapport à une ancienne chaudière fioul, elle est pratique dans la gestion de son chauffage au quotidien. Associée à un thermostat connecté, elle permet de **régler la température de son logement à distance depuis son smartphone** et même de lancer le chauffage dès que l'utilisateur se rapproche de chez lui grâce à une option de géolocalisation.



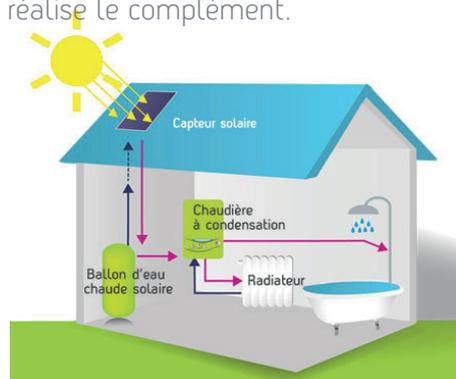
La chaudière connectée envoie également des informations à l'entreprise en charge de son entretien, permettant ainsi d'anticiper les pannes éventuelles et de réaliser un diagnostic à distance en cas d'incident, sans rendez-vous préalable.

97% des nouveaux utilisateurs de chaudières à gaz recommanderaient cette solution à leur entourage
(Enquête annuelle GRDF auprès des nouveaux clients gaz mis en service un an auparavant).

Coût 3 000 à 5 000 € ^{TTC} pose comprise (hors aides)	Coût d'entretien annuel 100 à 250 € par an
---	---

2 CHAUDIÈRE À CONDENSATION ET CHAUFFE-EAU SOLAIRE : LA COMBINAISON DE DEUX ÉNERGIES D'AVENIR

Un capteur solaire, une chaudière gaz à condensation et un ballon de stockage de 150 à 300 litres selon les besoins, c'est tout ce qu'il faut pour garantir une combinaison énergétique performante et écologique pour ses besoins en eau chaude sanitaire (ECS) et en chauffage. Concrètement, pour les besoins en ECS, le chauffe-eau solaire chauffe l'eau à 60°C ou la préchauffe avant que la chaudière ne la porte à sa température de consigne. Au final, **l'apport solaire couvre 40 à 70 % des besoins en ECS**. Et si l'ensoleillement venait à manquer, la chaudière réalise le complément.



Coût 10 800 à 14 700 € ^{TTC} pose comprise (hors aides)	Coût d'entretien annuel 150 à 200 € par an
---	---

3 LA POMPE À CHALEUR HYBRIDE GAZ : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE POMPE À CHALEUR QUI ASSOCIE INTELLIGEMMENT 2 ÉNERGIES



En développement depuis plusieurs années, la pompe à chaleur électrique présente de nombreux atouts mais aussi quelques inconvénients tels que son coût d'investissement élevé et la dégradation de ses performances lorsqu'il fait froid.

Pour pallier ces inconvénients, les fabricants ont mis sur le marché une **solution de pompe à chaleur hybride** combinant un module chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) et un module pompe à chaleur air/eau. Régulés par un système intelligent et automatisé, les 2 modules fonctionnent ensemble ou séparément pour assurer un confort au quotidien (chauffage, eau chaude voire, dans certains cas, rafraîchissement) tout en maximisant les économies d'énergie.

La PAC hybride gaz permet ainsi de **réaliser entre 20 % et 40 % d'économies** d'énergie par rapport à une chaudière plus ancienne..

La régulation intelligente permet de faire la bascule entre les 2 modules en fonction des températures extérieures. Quand il fait plutôt doux, la PAC air/eau fonctionne seule en utilisant l'air environnant c'est à dire une énergie renouvelable pour chauffer le logement. Quand il fait plus froid, la chaudière gaz prend le relais pour un confort assuré tout au long de l'année.

La PAC hybride est plus économique à l'achat qu'une PAC classique. Le coût d'une PAC classique est principalement lié à sa puissance qui se doit d'être suffisamment élevée pour chauffer

le logement lorsque les températures sont négatives (12 à 15 kW minimum). Avec une PAC hybride, la puissance du module pompe à chaleur peut être moindre (4-6 kW) car celui-ci est intelligemment combiné au module gaz à condensation. C'est donc grâce à cette répartition des puissances que la PAC hybride est la moins chère des PAC Air Eau.

Coût

8 000 à 12 000 €^{TTC}
pose incluse

Coût d'entretien annuel

200 à 250 €
par an

La PAC hybride permet ainsi de répondre aux projets de rénovation énergétique des logements, tout en contribuant à diminuer les émissions de CO₂ et à améliorer le pouvoir d'achat des ménages.

PAC hybride : une solution encouragée par les aides de l'Etat (dispositif 2021)

- Pour tous les ménages : 2 500 € à 4 000 € de « CEE Coup de pouce » selon les revenus du ménage ;
- Pour les ménages aux revenus intermédiaires : 2 000 € de prime MaPrimeRénov' versée par l'Anah ;
- Pour les ménages aux revenus modestes : jusqu'à 3 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- Pour les ménages aux revenus très modestes : jusqu'à 4 000 € de prime MaPrimeRénov', versée par l'Anah et plafonnée à 90 % du montant HT des travaux déduit des aides ;
- L'Eco-Prêt à taux 0 % jusqu'à 30 000 € ;
- La TVA à taux réduit de 5,5 %.

Bon à savoir : la plupart des aides sont cumulables entre elles. Cependant, le montant cumulé de MaPrimeRénov', des CEE et des aides d'action logement ne doit pas dépasser 90 % de la dépense éligible pour les revenus très modestes, 75 % pour les modestes, 60 % pour les intermédiaires et 40 % pour les supérieurs.

Pour toutes les solutions gaz, **€stimoAides** mis en ligne par GRDF : <https://www.grdf.fr/particuliers/aides-renovation/calcul-aides-financieres> permet de calculer le montant indicatif des différentes aides financières proposées dans le cadre de la rénovation d'un logement principal.

Exemple de simulation pour une famille de 5 personnes en maison individuelle, dans les Bouches du Rhône, calculée sur le site **€stimoAides** de GRDF :



Voici la liste des aides à l'investissement possible :

Certificats d'économie d'énergie	1 071€
MaPrimeRénov'	2 000€
Anah Sérénité	0€

Total des aides possibles : 3 071€

Soit un total de **3 071€** d'aides possibles pour votre projet !

Récapitulatif

Coût total de la solution :  Solution Solaire	11 400€
Total des aides : Soit 26% de taux de subvention	- 3 071€
Reste à financer indicatif	8 329€

Finançable par l'éco Prêt à Taux Zéro pour environ **47 €** par mois pendant 15 ans

A propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contacts presse :

Agence Henry Conseil - +33 1 46 22 76 43 - agence@henryconseil.com

Service presse GRDF - +33 1 71 19 18 11 - grdf-nat-presse@grdf.fr